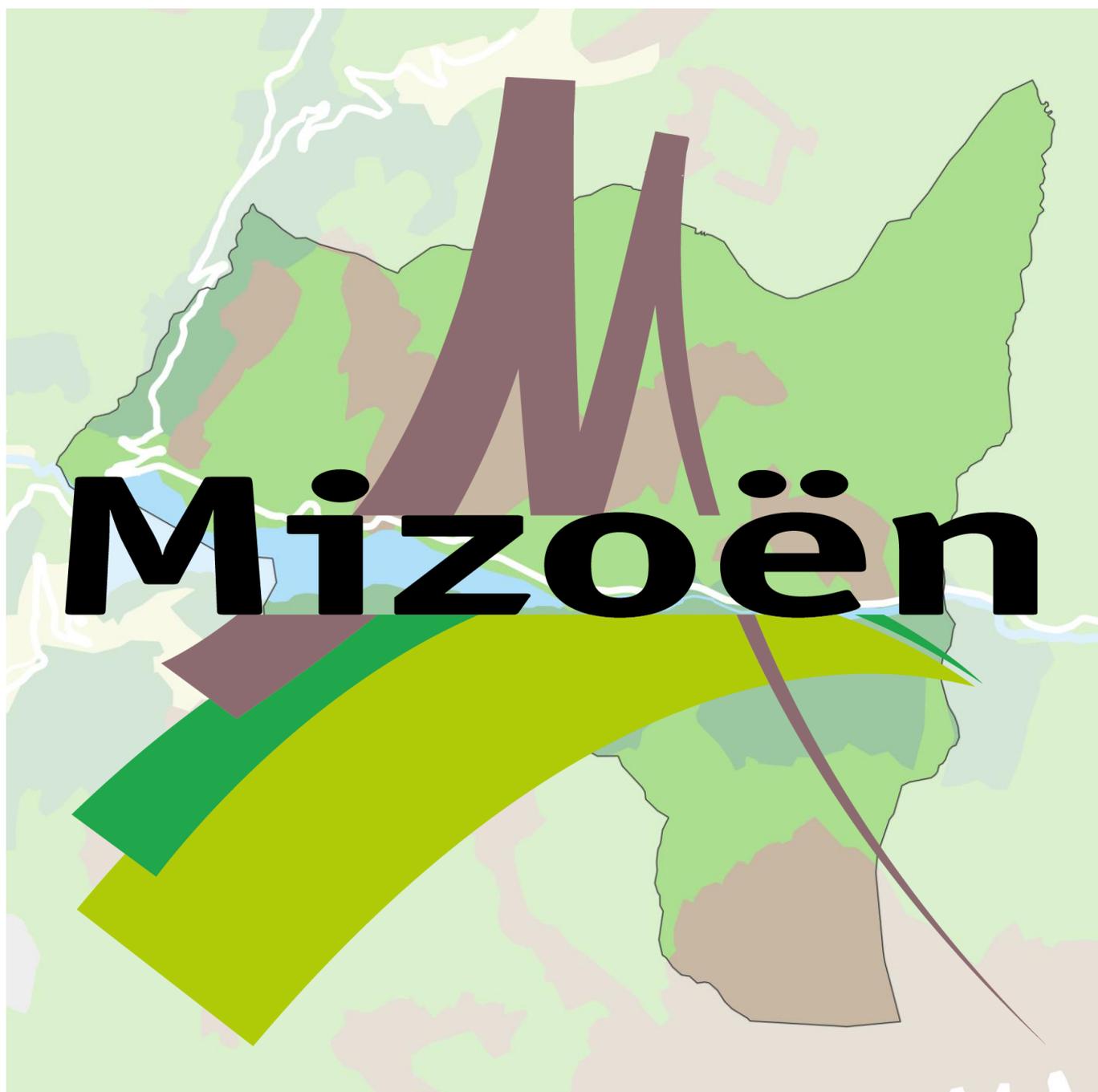


2020

# CAHIER DE MON VILLAGE

MIZOËN



*« Petit poisson deviendra grand »*

Jean de la Fontaine

## *Les grands chiffres de ma « petite » commune*

Les communes de moins de 300 habitants représentent 3% de la population française pour un quart de la superficie du pays et la moitié des communes. Également, elles ont gagné depuis 1999 plus de 150 000 habitants sur les 2 millions d'habitants qu'elles accueillent.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : celles que l'on appelle, à tort ou à raison, les « petites » communes occupent une place centrale dans le paysage territorial français, que ce soit en termes d'aménagement du territoire, de réalité institutionnelle ou de dynamisme socio-démographique.

Pourtant, alors même qu'une multitude de données existe, les chiffres de ces territoires sont rares et difficiles à trouver. C'est en partant de ce constat qu'Ithéa a développé le *Cahier de mon village*, spécialement conçu pour les communes de moins de 300 habitants. Cet outil unique en France, à la sonorité aussi pédagogique que pagnolesque, se structure en deux parties :

1. Mon territoire, pour identifier les caractéristiques démographiques, sociales et économiques de ma commune
2. Mon Budget, pour comprendre et mettre en perspective les finances de ma collectivité

*Le Cahier de mon Village* vous permettra de valoriser et de défendre les intérêts de votre commune sur la base d'éléments objectivés. Il s'appuie sur les dernières données d'une quinzaine d'institutions publiques (INSEE, SIRENE, DGFIP...), et s'adresse à tous (élus, citoyens...) sans limitation d'usage !

Mais au fait, qu'est-ce qu'un village ? Le Larousse voit-il encore juste en évoquant « un groupement d'habitations permanentes, dont la majeure partie de la population est engagée dans le secteur agricole » ? Ou est-ce que Google n'est pas trop généraliste en parlant « d'agglomération rurale » et de « groupe d'habitations assez important pour avoir une vie propre (à la différence des hameaux) » ?

Si le document que vous tenez entre vos mains (ou sur l'écran de votre ordinateur) ne prétend pas apporter une vérité unique sur les villages, il vous propose des éléments de réponse pour mieux cerner votre territoire et ses dynamiques.

Nous vous souhaitons une excellente lecture.

Marion COUSIN et David SIMONDET

Directeurs associés – Ithéa

# COMMENT LIRE LE CAHIER DE MON VILLAGE ?

Les questions à se poser, auxquelles répond la double page

The diagram illustrates the layout of a double-page spread. At the top, there is a red header box. Below it, two columns of horizontal lines represent text. A red line points from the left text column to the label 'Les questions à se poser, auxquelles répond la double page'. The first section, labeled '1', features a bar chart with six bars in red, green, grey, orange, blue, and light grey, followed by several lines of text. The second section, labeled '2', features a line graph with two lines (one red, one grey) and several lines of text. A red line points from the text in section '2' to the label 'Clé de lecture du graphique et analyses complémentaires'.

Les définitions à connaître ou les chiffres à retenir

Clé de lecture du graphique et analyses complémentaires

3 à 5 graphiques sur chaque double-page

The diagram illustrates the layout of another double-page spread. The first section, labeled '3', features a pie chart with six segments in blue, grey, red, green, orange, and dark grey, followed by several lines of text. A red line points from the text in section '3' to the label '3 à 5 graphiques sur chaque double-page'. The second section, labeled '4', features a map of a region with various colored areas (yellow, orange, brown, dark brown) and a legend below it with four colored squares and corresponding lines of text. A red line points from the map to the label 'Une carte à l'échelle de l'EPCI'.

Une carte à l'échelle de l'EPCI

# SOMMAIRE

## PARTIE 1 - MON TERRITOIRE



1. LA POPULATION



2. CADRE DE VIE - LOGEMENT



3. HABITAT



4. NIVEAU DE VIE



5. EMPLOI - ACTIVITÉ

## PARTIE 2 - MES FINANCES



1. INTRODUCTION



2. DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



3. RECETTES DE FONCTIONNEMENT



4. FISCALITÉ



5. INVESTISSEMENT



6. DETTE ET AUTOFINANCEMENT





---

**1** LA POPULATION

---

**2** CADRE DE VIE - LOGEMENT

---

**3** HABITAT

---

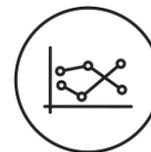
**4** NIVEAU DE VIE

---

**5** EMPLOI - ACTIVITÉ

---

# 1 – LA POPULATION



## Les questions à se poser

Ma population a-t-elle augmenté ou baissé ?  
Mon territoire est-il jeune ? Familial ?  
Vieillissant ?

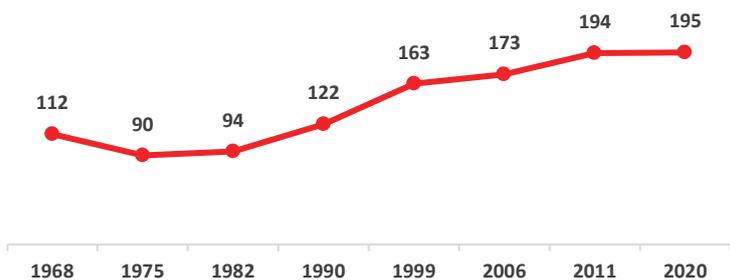
195

La population au 1er janvier 2020, dont 34 familles avec enfant(s)

23

Le nombre de naissances entre 2008 et 2018 pour Mizoën, contre 10 décès

## 1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 1968 A 2020



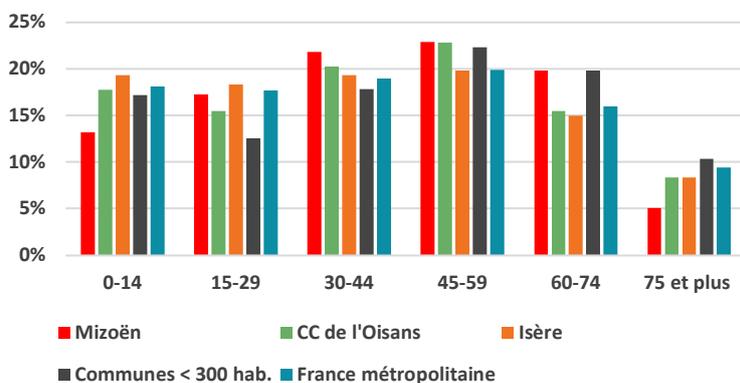
INSEE Séries historiques – 1968-2020

Pour Mizoën, la population légale est passée de 194 habitants en 2011 à 195 en 2020. Cette donnée est ajustée chaque année à partir des fichiers de la taxe d'habitation, des permis de construire ou encore des régimes d'assurance maladie.

### Le saviez-vous ?

Près de 350 articles de lois ou de codes se réfèrent à la population légale (ex. dotations, nombre de conseillers municipaux, barèmes de certaines taxes, implantation des pharmacies...).

## 2 DÉTAIL DE LA POPULATION PAR CLASSES D'ÂGE



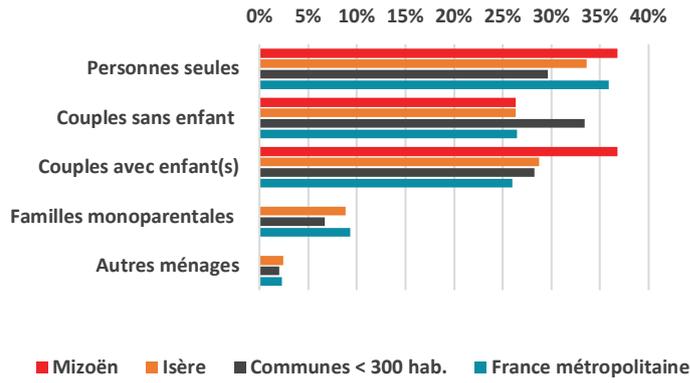
INSEE RGP 2016

Les 0-14 ans représentent 13% des habitants de la commune contre 17% pour les communes de moins de 300 habitants. Par ailleurs, on compte 20 individus de moins de 30 ans pour 10 individus de plus de 60 ans.

Ces données résultent du recensement de l'INSEE, qui a lieu tous les 5 ans dans les communes de moins de 10 000 habitants.

3

### RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR TYPE



INSEE RGP 2016

En 2019, les personnes seules représentent 37% des ménages de la commune, contre 37% pour les communes de moins de 300 habitants.

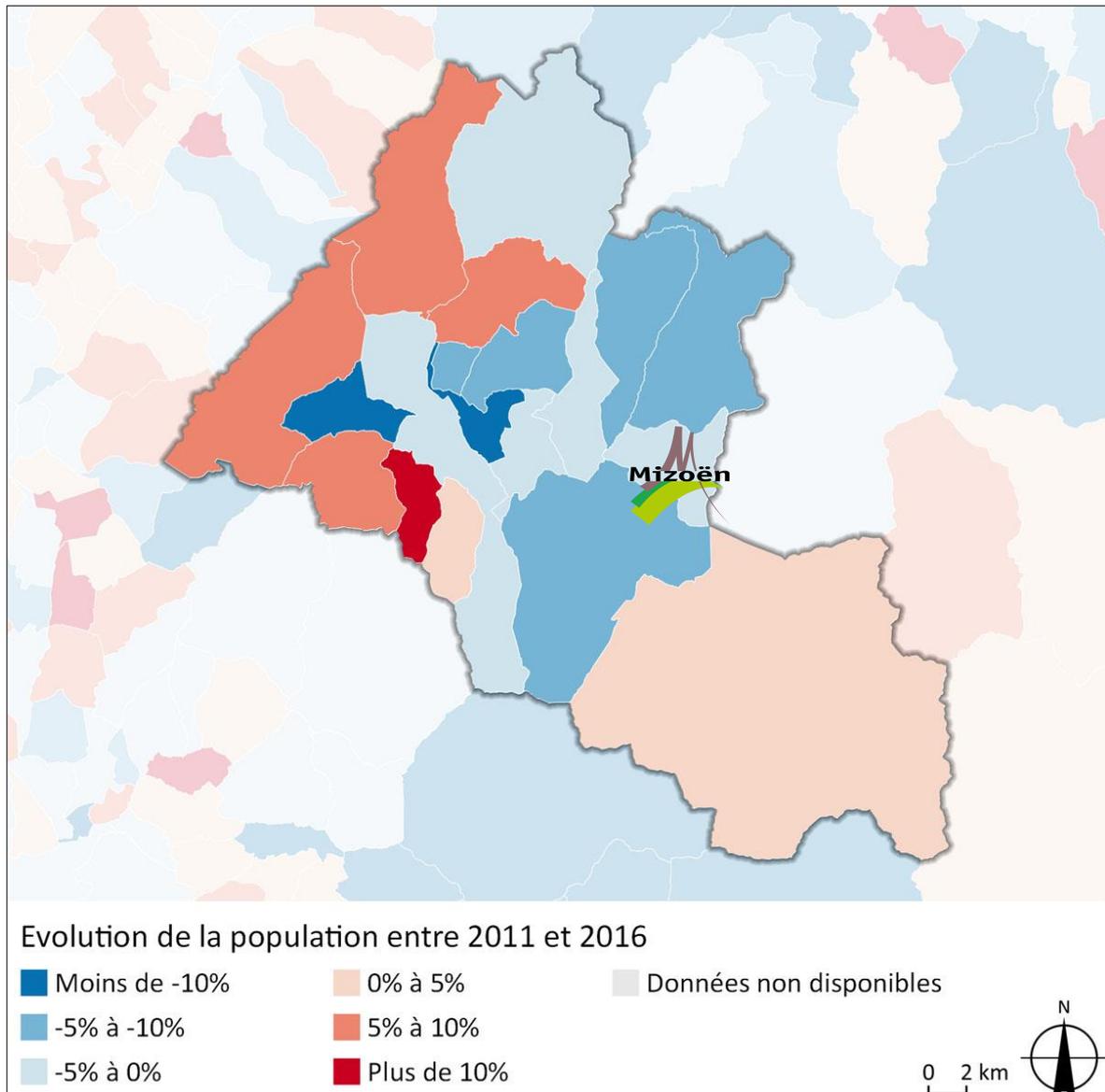
Selon l'INSEE, un ménage désigne le ou les occupants d'un même logement, sans que ces personnes n'aient nécessairement un lien de parenté.

De plus, 42% de la population de plus de 15 ans est mariée pour Mizoën, contre 50% pour les communes de moins de 300 habitants.

4

### ÉVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 2011 ET 2016

CC de l'Oisans



INSEE RGP 2011-2016

## 2 – CADRE DE VIE - LOGEMENT



### Les questions à se poser

Quel usage est fait des sols de ma commune ? Le nombre de logements a-t-il évolué ? Certains ont-ils un risque de vétusté ?

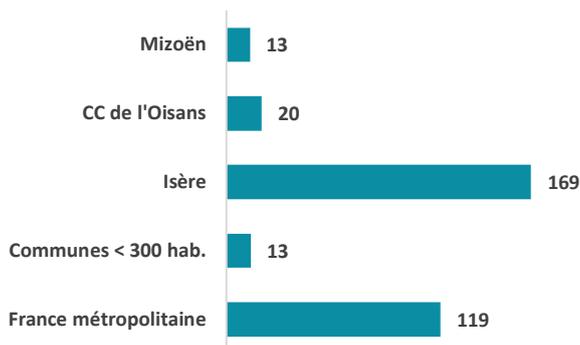
13

Habitants au km<sup>2</sup> pour Mizoën, contre 103 pour l'Isère

165

Le nombre de logements pour Mizoën en 2016

### 1 DENSITÉ DE POPULATION



INSEE RGP 2016

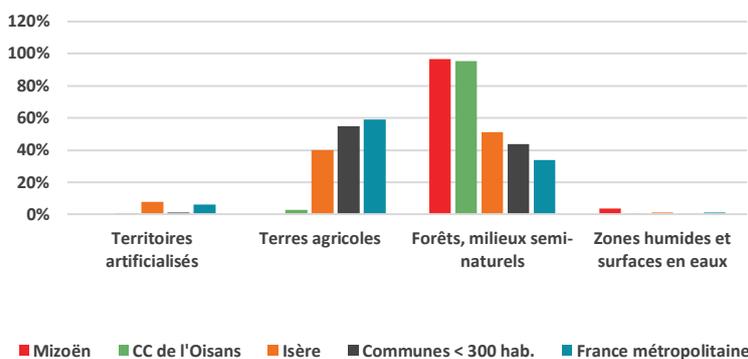
Mizoën a une densité de population de 13 habitants au km<sup>2</sup>, contre 169 pour l'Isère.

Par ailleurs, la commune représente 2,7% de la superficie de la CC de l'Oisans, contre 1,8% de sa population.

#### Le saviez-vous ?

En France, les communes de moins de 300 habitants représentent 3% de la population pour 27% de la superficie du pays !

### 2 OCCUPATION DES SOLS PAR TYPE



Base Corine Land Cover - 2016

En 2018, les terres agricoles représentaient 0% (1% en 1990) de la commune, contre 40% pour l'Isère.

Ces données sont issues de l'interprétation visuelle d'images satellitaires. Elles sont disponibles pour chaque commune de France et d'Europe sur [geoportail.gouv.fr](http://geoportail.gouv.fr).

## 3

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS



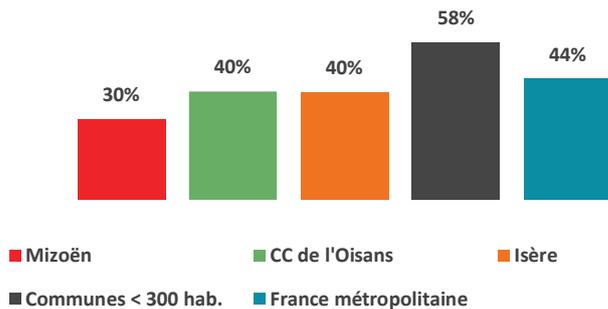
INSEE RGP 1968-2016

Entre 1968 et 2016, le nombre de logements pour Mizoën est passé de 81 à 165.

Au niveau national, le nombre de logements des communes de moins de 300 habitants a augmenté de 45% sur la période, contre 90% pour l'ensemble des communes.

## 4

## RÉSIDENCES PRINCIPALES CONSTRUITES AVANT 1970



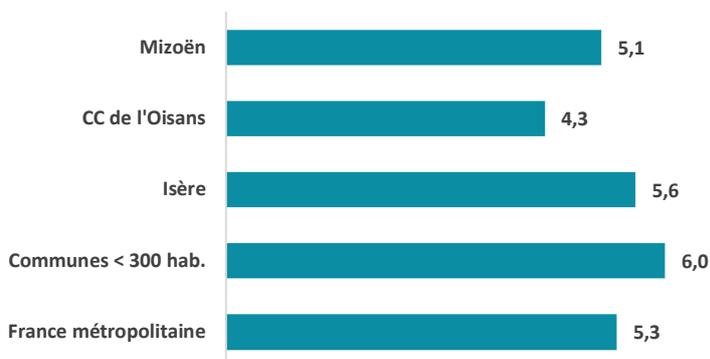
INSEE RGP 2016

30% des résidences principales occupées ont été construites avant 1970 pour Mizoën (soit 16 logements), contre 58% pour les communes de moins de 300 habitants.

Cet indicateur permet d'appréhender un éventuel risque de vétusté, au même titre que les logements non équipés d'une baignoire (3 pour Mizoën) ou l'équipement en chauffage électrique (24 pour Mizoën).

## 5

## CONSOMMATION ÉLECTRIQUE PAR LOGEMENT



Agence ORE - 2017

En 2017, la consommation électrique annuelle moyenne pour Mizoën est de 5,1 Mégawatt-heure par logement, contre 5,3 pour l'ensemble du pays.

Par ailleurs, la consommation résidentielle représente 70% du total de la consommation en électricité de la commune (soit 1240 MWh), contre 54% pour l'ensemble du pays.

# 3 – HABITAT



## Les questions à se poser

Combien de temps les habitants résident-ils dans leur logement ? Quelle part de propriétaires ? De locataires ?

5%

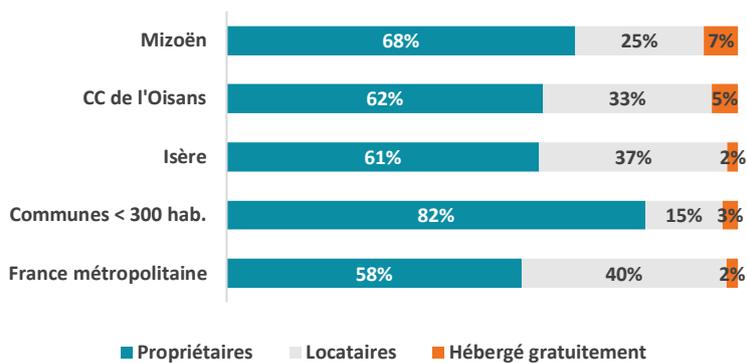
Le pourcentage des logements vacants sur la commune soit 9 logements

67

Le nombre de résidences secondaires pour Mizoën

1

## RÉSIDENCE PRINCIPALES PAR MODE D'OCCUPATION



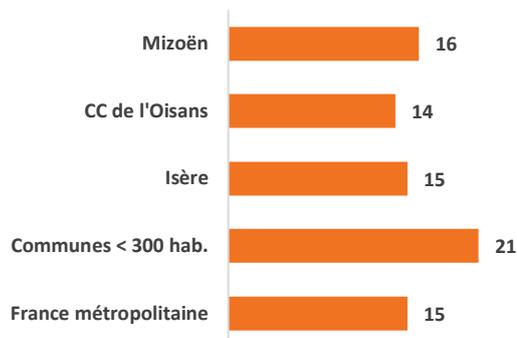
68% des logements sont occupés par des propriétaires pour Mizoën, contre 82% pour les communes de moins de 300 habitants.

Par ailleurs, on totalise 9 logements vacants dans la commune. Comme 3 millions de logements aujourd'hui en France, ces derniers peuvent faire l'objet d'une procédure (succession, vente...) ou être inutilisables (vétusté).

INSEE RGP 2016

2

## ANCIENNETÉ MOYENNE D'EMMÉNAGEMENT



En moyenne, le temps d'habitation dans son logement est de 16 années pour Mizoën, contre 15 pour l'Isère.

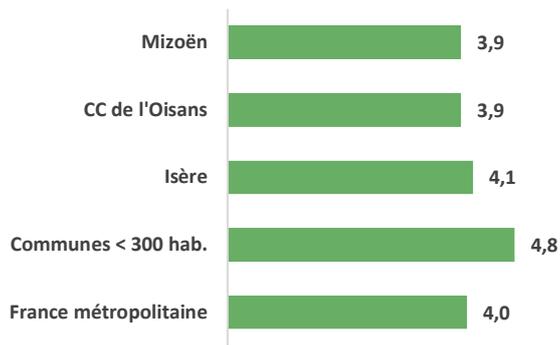
Le temps de résidence dépend d'au moins 3 facteurs :

- le statut d'occupation (plus élevé pour les propriétaires)
- l'âge des ménages (les plus jeunes vivent moins longtemps au même endroit)
- du foncier disponible dans la commune et aux alentours

INSEE RGP 2016

3

### NOMBRE DE PIÈCES MOYEN PAR LOGEMENT



Le nombre moyen de pièces par logement est de 3,9 pour Mizoën, contre 4,1 pour l'Isère.

Par ailleurs, sur les 89 logements occupés que compte la commune, 29 ont plus de 5 pièces.

**Le saviez-vous ?**

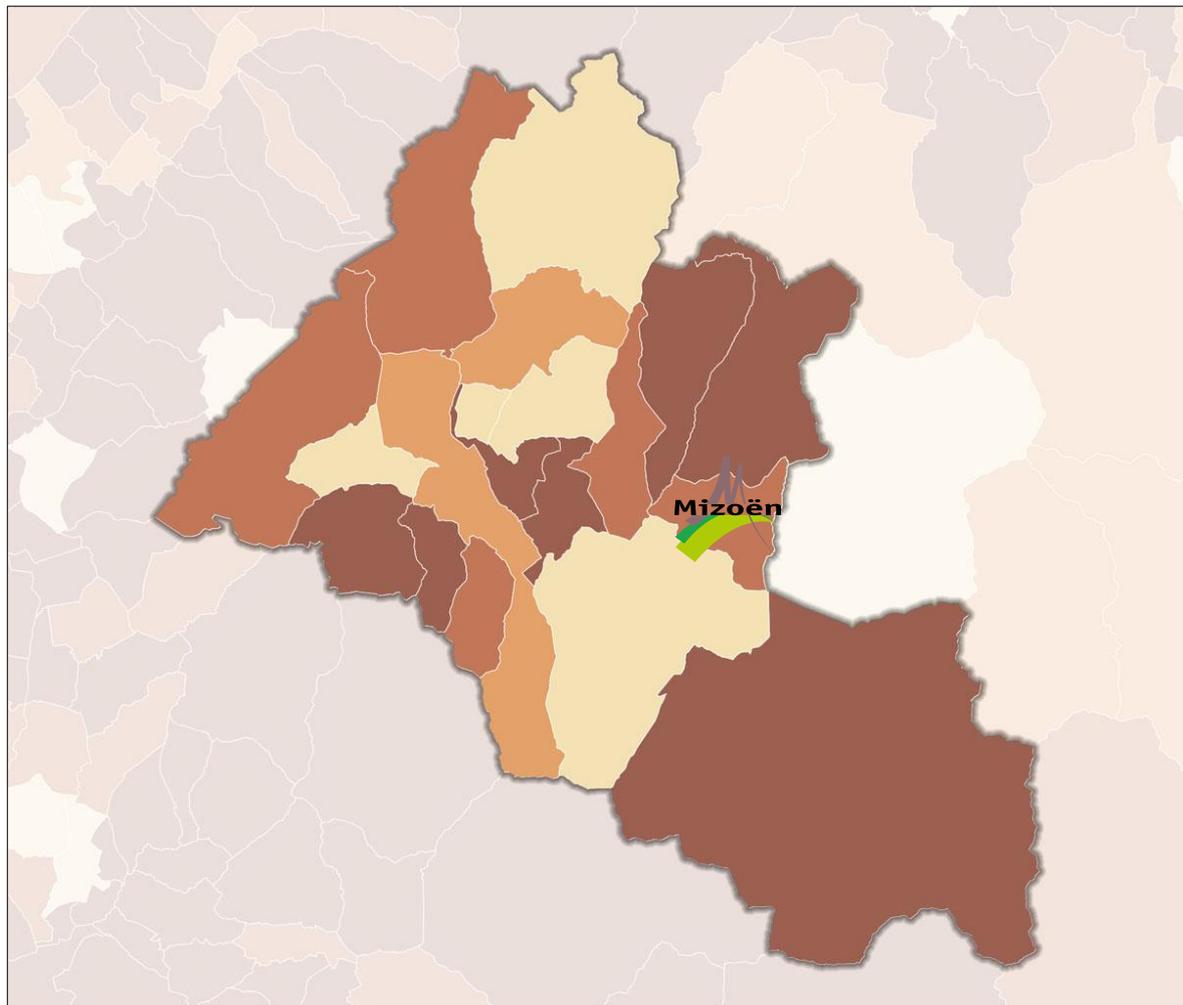
*En France, 56% des logements sont des maisons. Ce chiffre passe à 94% pour les communes de moins de 300 habitants !*

INSEE RGP 2016

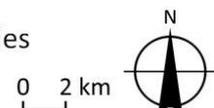
4

### LES PROPRIÉTAIRES DE LEUR LOGEMENT

CC de l'Oisans



Part des propriétaires de leur logement



INSEE RGP 2016

# 4 – NIVEAU DE VIE



## Les questions à se poser

Quels sont les niveaux de revenus de ma population ?  
 Compte-t-elle beaucoup de cadres ? D'ouvriers ?  
 D'employés ? De retraités ?  
 Est-elle diplômée ?

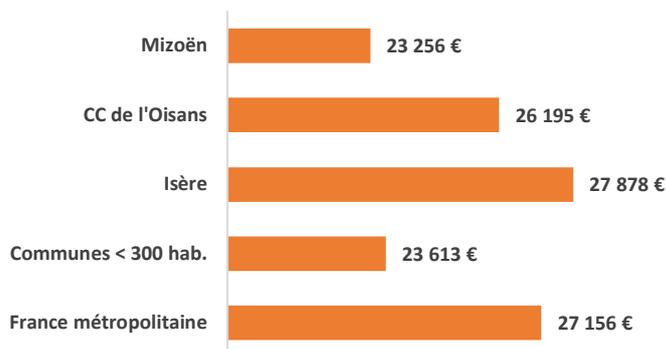
**2 488 394€**

Les revenus cumulés de l'ensemble des foyers fiscaux de la commune, soit le PIB local en 2018

**27**

Le nombre de personnes diplômées du BAC pour Mizoën, contre 15 en 2006

## 1 REVENU MOYEN DES FOYERS FISCAUX

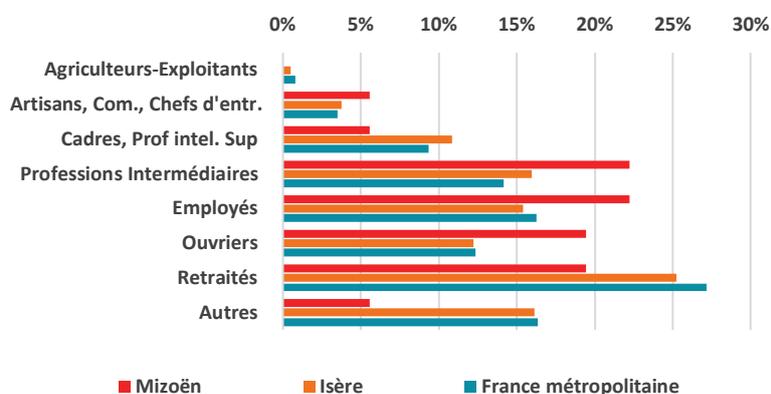


Pour Mizoën, qui compte 107 foyers fiscaux, le revenu moyen est de 23 256€, contre 27 878€ pour l'Isère.

Par ailleurs, le revenu cumulé de l'ensemble de la population de la commune est de 2 488 394€. Ce montant peut être assimilé au PIB de la commune, c'est-à-dire à la richesse produite par les agents économiques à l'intérieur du territoire.

DGFIP 2018

## 2 ACTIFS OCCUPÉS PAR MODE D'EMPLOI



Les employés représentent 22% de la population pour Mizoën, contre 15% pour l'Isère.

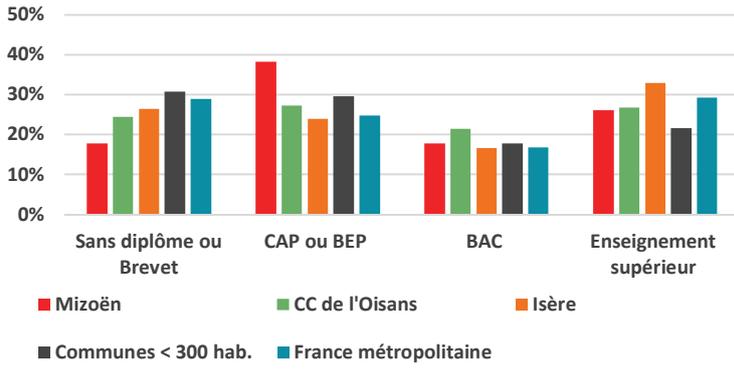
### Le saviez-vous ?

En France, le nombre d'agriculteurs exploitants a baissé de 30% depuis 2006, alors que la surface des terres agricoles n'a presque pas évolué (+1%) sur la même période !

INSEE RGP 2016

3

NIVEAU DE DIPLÔME



44% de la population de 15 ans ou plus a un diplôme équivalent ou supérieur au BAC pour Mizoën, alors que ce chiffre est de 50% pour l'Isère.

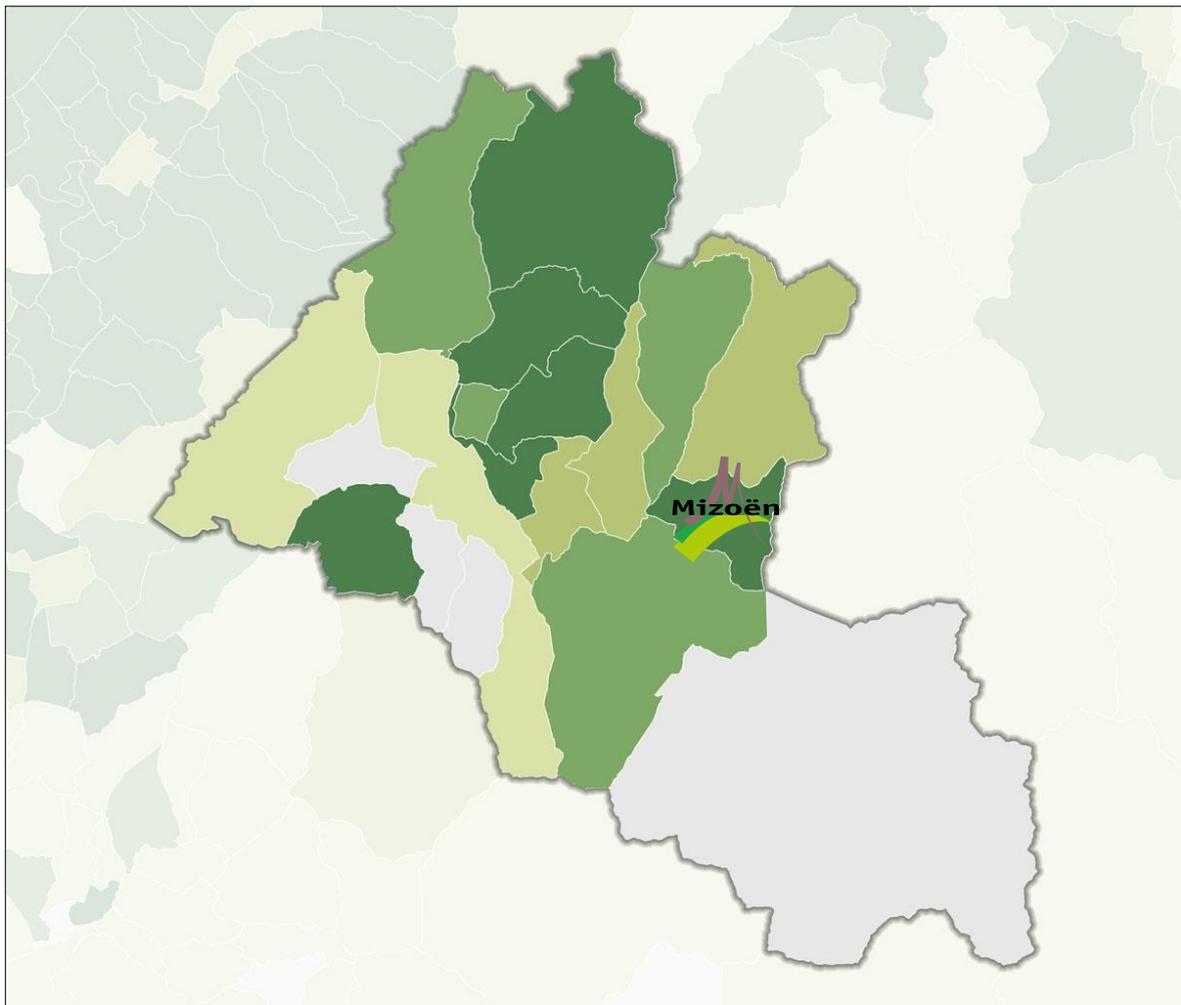
Il est également intéressant de noter que la commune compte 20 femmes et 19 hommes diplômés de l'enseignement supérieur.

INSEE RGP 2016

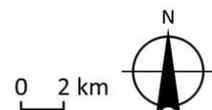
4

PART DES FOYERS FISCAUX IMPOSÉS

CC de l'Oisans



Part des foyers fiscaux imposés en 2018



DGFIP 2018

# 5 – EMPLOI - ACTIVITÉ



## Les questions à se poser

Quel est le taux de chômage ? Les emplois occupés par les habitants sont-ils stables ? Y-a-t-il beaucoup d'indépendants ?

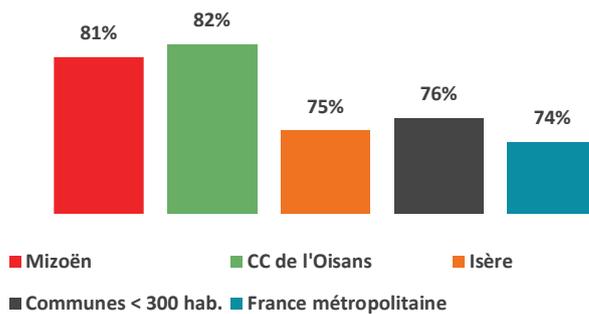
31

Entreprises enregistrées par l'INSEE (source : base Sirene, dont autoentreprises) pour Mizoën

7%

Le taux de chômage pour Mizoën (8 personnes), contre 11% pour les communes de moins de 300 habitants

## 1 TAUX D'ACTIVITÉ DES 15-64 ANS

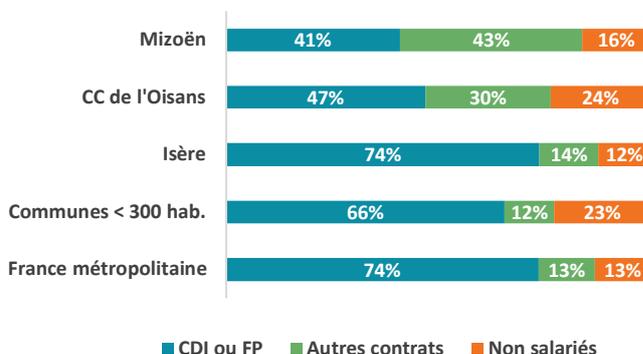


Avec 104 actifs, le taux d'activité est de 81% de la population pour Mizoën, contre 82% pour la CC de l'Oisans.

Au sens de l'INSEE, un "actif" peut être occupé (= en emploi) ou non-occupé (= en recherche d'emploi). La catégorie "inactif" comprend quant à elle les moins de 15 ans, les étudiants, les retraités, les hommes et femmes au foyer ou encore les personnes en incapacité de travailler...

INSEE RGP 2016

## 2 ACTIFS OCCUPÉS PAR TYPE D'EMPLOI



Pour Mizoën, 41% des actifs occupent un emploi considéré comme stable (un CDI ou dans la fonction publique).

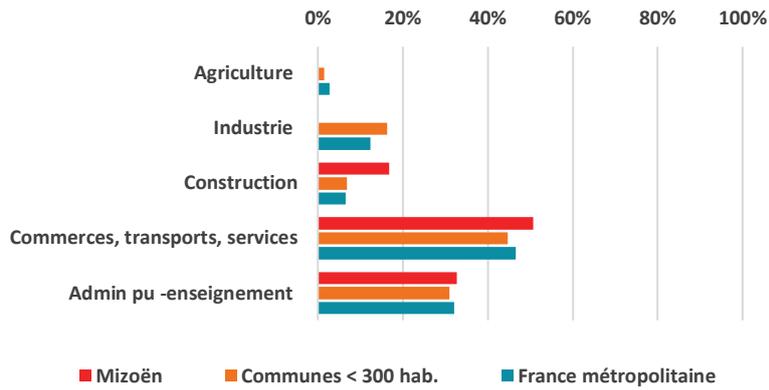
On retiendra également que 14 femmes sont salariées à temps partiel, contre 5 hommes. Si tous les temps partiels ne sont pas subis, deux déterminants majeurs existent :

- La typologie de l'emploi à proximité (ex. aides à domicile, techniciens de surface, caissiers souvent à temps partiel)
- La possibilité pour les parents de bénéficier d'un mode de garde

INSEE RGP 2016

3

### LES EMPLOIS PRÉSENTS DANS LA COMMUNE PAR TYPE



Sur les 19 emplois que compte Mizoën, 33% sont liés à l'administration publique et/ou l'enseignement. Pour les communes de moins de 300 habitants, ce chiffre est de 31%.

**Le saviez-vous ?**

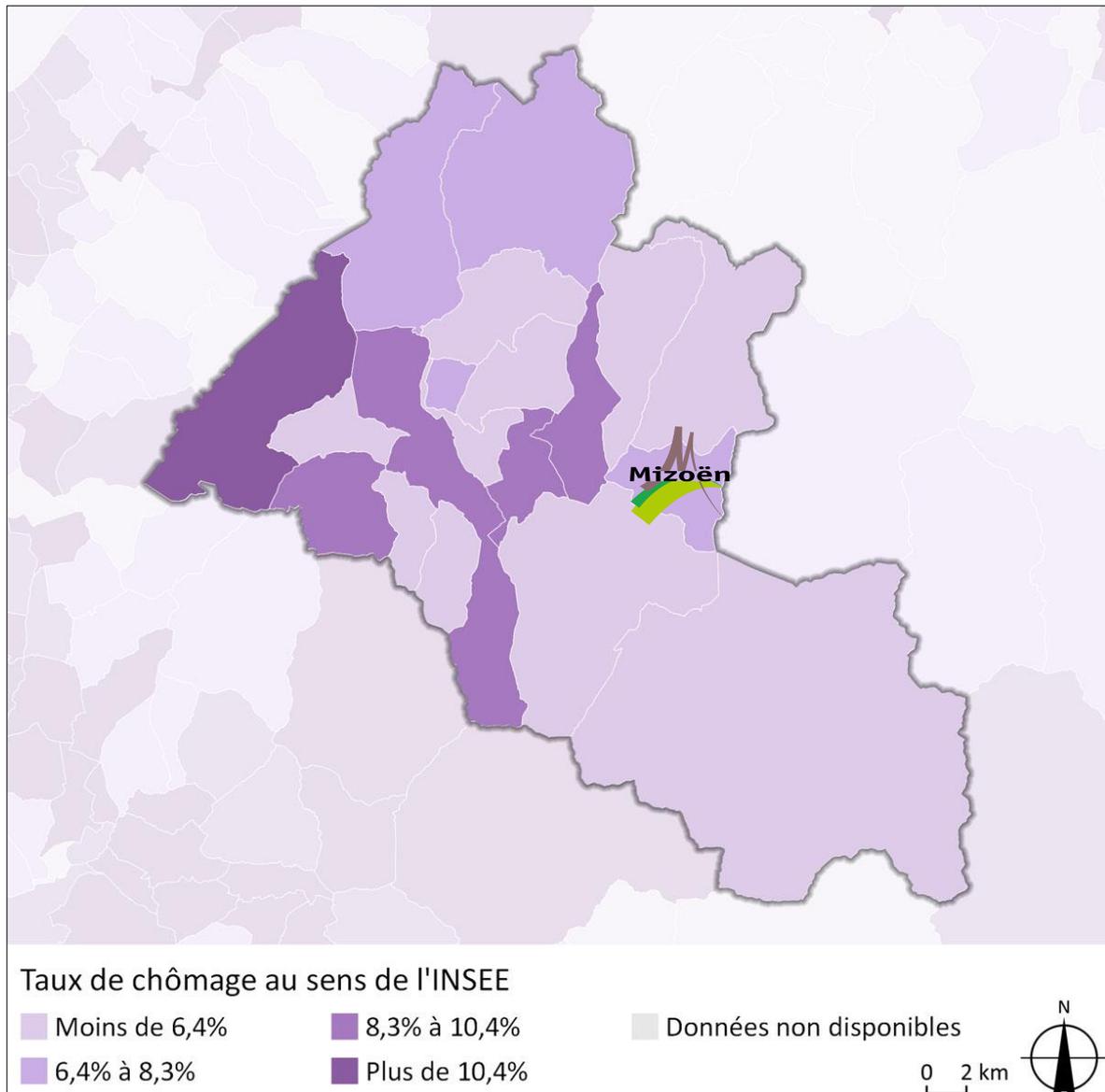
Il est possible en quelques clics d'avoir accès à la liste des entreprises présentes dans sa commune. Pour cela, rdv sur : [www.sirene.fr](http://www.sirene.fr). Le service est gratuit et sans limitation d'usages !

INSEE RGP 2016

4

### TAUX DE CHÔMAGE PAR COMMUNE

CC de l'Oisans



INSEE RGP 2016

*« L'argent est un bon serviteur, mais un mauvais maître. »*

Jean-Benjamin de La Borde



---

**1** INTRODUCTION

---

**2** DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

---

**3** RECETTES DE FONCTIONNEMENT

---

**4** LA FISCALITÉ

---

**5** L'INVESTISSEMENT

---

**6** DETTE ET AUTOFINANCEMENT

---

# 1 - INTRODUCTION AUX FINANCES LOCALES



## QU'EST-CE QUE LE BUDGET ?

Préparé par l'exécutif local et approuvé par l'assemblée délibérante de la collectivité, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.

Le budget doit respecter **6 grands principes budgétaires**, présentés ci-après.

## LES 6 GRANDS PRINCIPES BUDGÉTAIRES D'UNE COLLECTIVITÉ

1

### Annualité

Le budget est voté pour 1 an.

2

### Unité

Les recettes et les dépenses doivent être regroupées dans un seul document.

3

### Spécialité

Il est interdit d'utiliser les crédits prévus pour une finalité différente

4

### Universalité

L'ensemble des recettes est destiné à financer l'ensemble des dépenses. Il est donc impossible d'affecter une recette à une dépense spécifique.

5

### Sincérité

Il s'agit de ne pas surestimer ou sous-estimer des dépenses, ce qui aurait pour conséquence d'aggraver le déséquilibre budgétaire.

6

### Equilibre

Les recettes ou les dépenses doivent s'équilibrer. Les sections de fonctionnement et d'investissement doivent chacune comporter autant de dépenses que de recettes.

## LE BUDGET : COMMENT ÇA MARCHE ?

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

**Fonctionnement.** La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la collectivité, soit les opérations qui reviennent chaque année.

*Par exemple entretien, personnel, intérêt des emprunts...*

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses est utilisé en priorité pour rembourser la dette. Le surplus constitue l'épargne nette, qui permettra à la collectivité d'autofinancer ses investissements.

**Investissement.** La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours, soit les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine de la collectivité.

*Par exemple remboursement des capitaux empruntés, acquisitions immobilières, travaux nouveaux...*

## D'OÙ PROVIENNENT LES DONNÉES DU CAHIER DE MON VILLAGE ?

Le *Cahier de mon Village* s'appuie principalement sur deux sources de données :

- Les Balances comptables des collectivités de 2012 à 2018, publiées par le ministère de l'Économie et des Finances
- Les données de la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL), qui concernent en particulier la fiscalité locale

D'autres sources sont également mobilisées ponctuellement : INSEE, Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP)...

Pour 2018, les données présentées correspondent aux dépenses et recettes réelles (en excluant donc les opérations d'ordre) extraites des comptes de gestion. Les variations de stocks ne sont pas prises en compte. Les évolutions sont quant à elles issues des soldes débiteurs et des soldes créditeurs, à l'exception des indicateurs d'investissement. Il peut donc y avoir des différences, parfois nettes, entre les chiffres enregistrés pour 2018 et les chiffres présentés de 2012 à 2018.

Les modalités de calcul de chaque indicateur sont précisées en annexe.

## LES PRINCIPAUX RATIOS DE MA COMMUNE

Il existe deux types de ratios :

- **Les ratios de population**, pour lesquels une donnée financière est exprimée en €/habitant
- **Les ratios de structure**, pour lesquels une donnée financière est rapportée à une autre (ex. dépenses de personnel rapportées à l'ensemble des dépenses de fonctionnement)

Les ratios de population permettent une comparaison avec d'autres collectivités de la même strate. Les ratios de structure permettent quant à eux de compléter l'analyse, en donnant notamment des indications sur la santé financière de la commune.

**Les taux d'imposition et les produits financiers sont atypiques pour une commune de notre taille. Ceci s'explique par la présence, sur notre territoire, d'une retenue hydroélectrique exploitée par EDF : le lac et le barrage du Chambon.**

Les ratios ci-dessous correspondent aux **11 principaux indicateurs de gestion et d'investissement** de la collectivité, que l'on retrouvera dans les pages suivantes.

## LES 11 PRINCIPAUX INDICATEURS DE GESTION ET D'INVESTISSEMENT

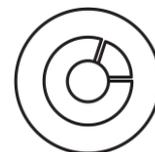
	Mizoën	CC de l'Oisans	Isère	Communes < 300 hab.	France métropolitaine
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) par habitant	● 1 974 €	● 2 823 €	● 982 €	● 549 €	● 959 €
Produit des impositions directes par habitant	● 1 966 €	● 2 280 €	● 540 €	● 238 €	● 505 €
Recettes réelles de fonctionnement (RRF) par habitant	● 2 408 €	● 3 519 €	● 1 161 €	● 729 €	● 1 135 €
Dépenses de personnel / DRF	● 56%	● 26%	● 54%	● 29%	● 55%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	● 259%	● 147%	● 99%	● 98%	● 104%
Marge d'autofinancement courant*	● 105%	● 75%	● 100%	● 99%	● 101%
Dette par habitant	● 406 €	● 5 369 €	● 996 €	● 469 €	● 909 €
Taux d'endettement**	● 17%	● 153%	● 86%	● 64%	● 80%
Dépenses d'équipement brut par habitant	★ 882 €	★ 801 €	☆ 313 €	☆ 339 €	☆ 311 €
Taux d'équipement***	★ 37%	☆ 23%	☆ 27%	★ 46%	☆ 27%
DGF par habitant	☆ 0 €	★ 159 €	★ 114 €	★ 163 €	★ 163 €

\* Marge d'autofinancement courant = DRF + Remboursement de dette / RRF

\*\* Taux d'endettement = Dette / RRF

\*\*\* Taux d'équipement = Dépenses d'équipement brut / RRF

## 2 - CHARGES DE FONCTIONNEMENT



### Les questions à se poser

Les dépenses de fonctionnement sont-elles « maîtrisées » ? Quels sont les principaux postes de dépenses ? Quelles sont les marges de manœuvre possibles ?

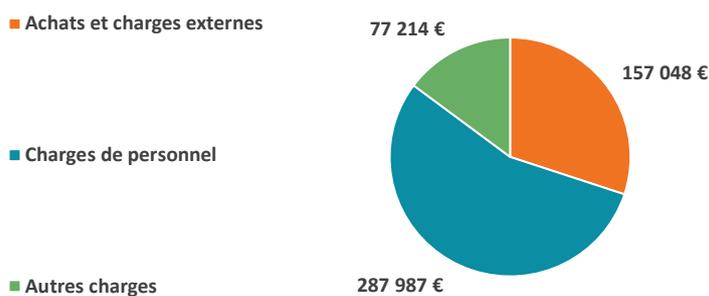
**Achats et charges externes** : achats stockés (ex. fournitures administratives...) ou non stockés (ex. électricité...) et prestations de services (ex. le *Cahier de mon Village*).

**Charges de personnel (et frais assimilés)** : rémunérations des personnels titulaires et non titulaires, charges sociales, impôts, taxes (dont versements assimilés) et prestations versées au personnel extérieur.

**Autres charges de gestion courante** : indemnités aux élus, contributions aux organismes de regroupement, contributions au C.N.F.P.T, subventions de fonctionnement versées, redevances diverses...

**Population DGF** : population légale + 1 habitant par résidence secondaire. Cet indicateur détermine le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement.

### 1 CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR TYPE

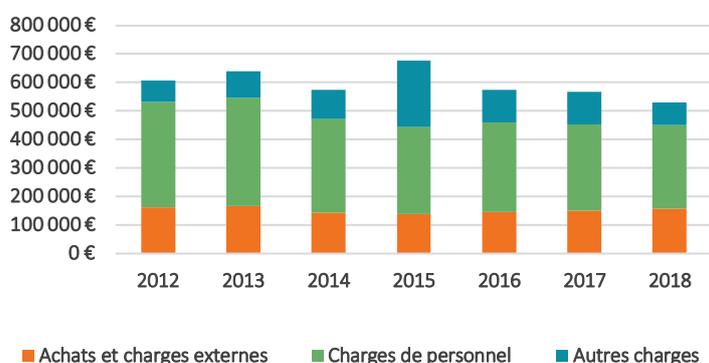


Balance comptable des collectivités, 2018

En 2018, les charges de fonctionnement pour Mizoën sont de 522 250€. Cela représente 1 993€ par habitant (au sens de la population DGF), contre 3 704€ pour les communes de la CC de l'Oisans ou encore 576€ pour la moyenne des communes de moins de 300 habitants.

Les charges de personnel, les charges financières (coût des emprunts) et les contingents (une partie des autres charges), constituent les charges structurelles de la commune. Elles représentent 60% du budget 2018.

### 2 ÉVOLUTION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR TYPE



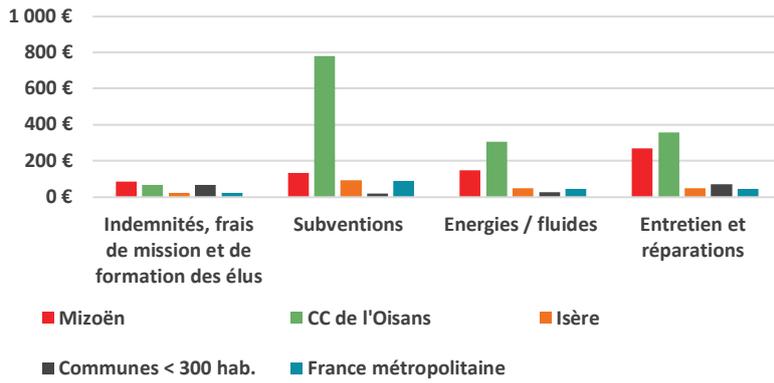
Balance comptable des collectivités, 2018

De 2012 à 2018, les achats et charges externes passent de 161 151€ à 157 048€ pour Mizoën.

Entre 2017 et 2018, les achats et charges externes augmentent pour toutes les strates de collectivités (+2%), et particulièrement pour les petites communes (+4,8% pour les moins de 500 hab.), alors que ce poste de dépense est déjà important pour cette strate de collectivités.

3

### CHARGES DETAILLÉES - Indemnités des élus, subventions, énergie, entretien



Les dépenses liées aux élus pour Mizoën représentent un total de 16 642€ sur l'année 2018, soit 85€ par habitant.

**Le saviez-vous ?**

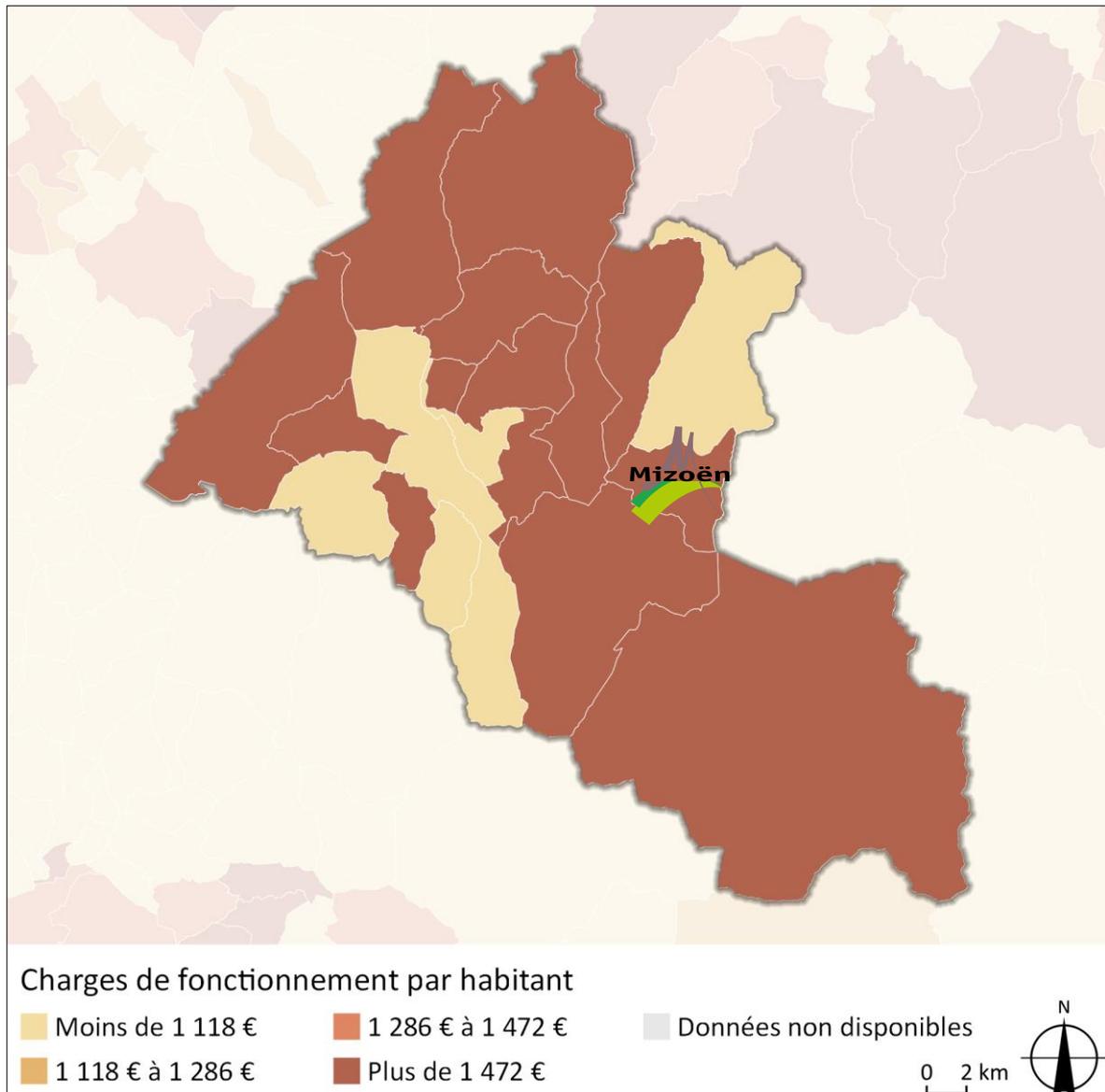
Avec 600 000 élus (soit près de 1% de la population), la France est la championne du monde du nombre d'élus locaux ! Parmi eux, environ 350 000 exercent leur mandat à titre bénévole, ce qui est également une spécificité française.

Balance comptable des collectivités, 2018

4

### CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT

CC de l'Oisans



Balance comptable des collectivités, 2018

# 3 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## Les questions à se poser

Quelles sont les ressources de la collectivité ? Comment celles-ci ont évoluées ?

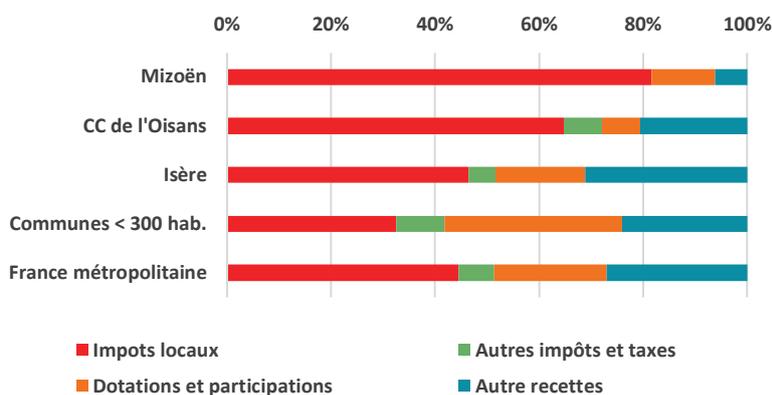
**Impôts locaux** : taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti et contribution économique territoriale.

**Autres impôts et taxes** : taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe de balayage, taxe d'assainissement des eaux usées, taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations...

**Dotations et participations** : prélèvements opérés sur le budget de l'État et distribués aux collectivités territoriales.

**Autres recettes** : Ventes de produits et de marchandises (ex. produits forestiers, récoltes...), prestations de services (cantine...), redevances et recettes d'utilisation du domaine public (ex. restaurants, plages, étalages des commerçants...), revenus des biens loués, excédents des budgets annexes, revenus de placements, produits exceptionnels (ex. excédent d'investissement, vente de biens immobiliers...)...

## 1 RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR TYPE



Balance comptable des collectivités, 2018

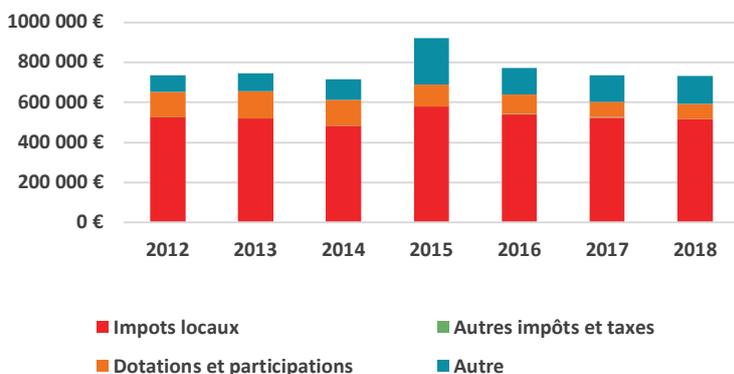
Les impôts locaux et taxes (dont autres impôts) représentent 82% des recettes pour Mizoën.

En 2018, les recettes de fonctionnement de la commune sont de 630 796€, soit 2 408€ par habitant contre 729€ pour la moyenne des communes de moins de 300 habitants.

### Le saviez-vous ?

Pour les communes de moins de 300 habitants, plus le nombre d'habitants est faible, plus les recettes par habitant sont élevées.

## 2 ÉVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



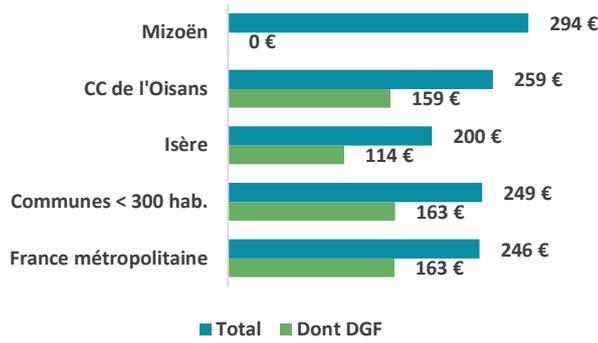
Balance comptable des collectivités, 2018

De 2012 à 2018, les recettes sont passées de 734 886€ à 730 977€ pour Mizoën. Cela représente une évolution de -1% sur la période, contre +3% pour la moyenne des communes de moins de 300 habitants.

A noter que, contrairement aux autres strates de collectivités, les communes de moins de 300 habitants enregistrent une poursuite de la hausse de leurs recettes de fonctionnement entre 2016 et 2018 (+5%).

3

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS PAR HABITANT



En 2018, les dotations et participations représentent un total de 77 093€ pour Mizoën (dont 0€ de Dotation Globale de Fonctionnement), soit 294€ par habitant. Depuis 2012, l'évolution de cette recette est de -39%.

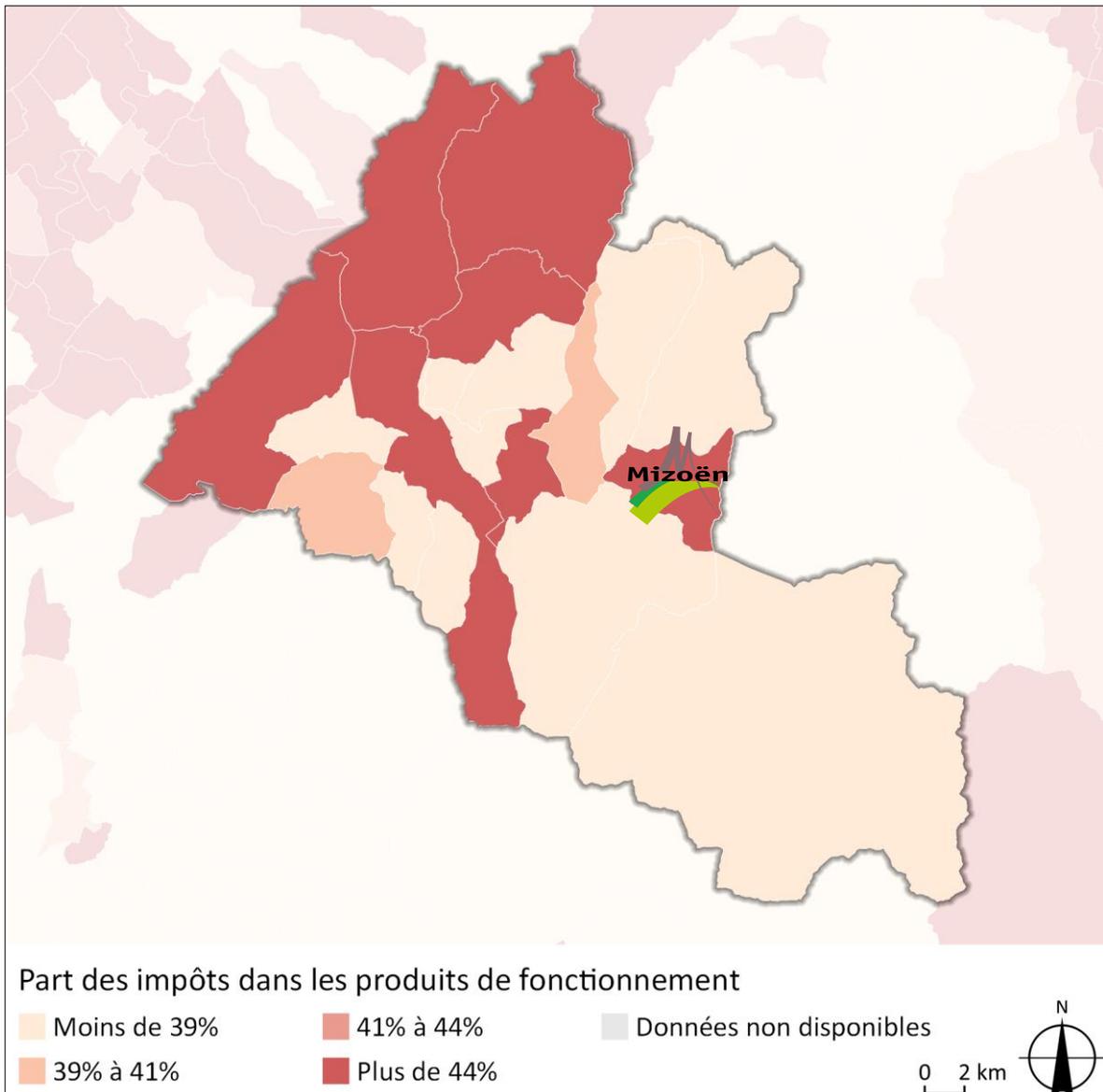
De nombreuses dotations existent, aux montants et modalités d'attributions variant selon une diversité de critères. On citera notamment : dotation de solidarité rurale, FCTVA, dotation "Natura 2000"...

Balance comptable des collectivités, 2018

4

LES IMPOTS LOCAUX DANS LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CC de l'Oisans



Balance comptable des collectivités, 2018

# 4 - FISCALITÉ



## Les questions à se poser

Que rapportent les taxes locales ? Les taux en vigueur ont-ils évolué ? Quel est le niveau de pression fiscale dans ma commune ?

**Taux d'imposition** : multiplié à la base nette d'imposition (= valeur locative nette), le taux d'imposition donne la cotisation que doit payer le contribuable.

**Taxe d'habitation** : impôt local prélevé une fois par an s'appliquant à chaque foyer (propriétaire ou locataire) occupant un bien immobilier.

**Taxe foncière** : impôt local prélevé une fois par an dont toute personne propriétaire d'un bien immobilier est redevable, qu'il soit bâti (habitation, parking, bateau à usage d'habitation...) ou non bâti (terres agricoles, marais salants, voies privées...).

**Potentiel fiscal** : indicateur de richesse fiscale, égal à la somme que produiraient les taxes directes d'une collectivité si l'on appliquait aux bases communales (= valeur locative) le taux moyen national d'imposition à chacune de ces taxes.

**Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal** : indicateur général de pression fiscale, égal au rapport entre le produit des taxes directes et le potentiel fiscal.

## 1 TAUX VOTÉ PAR LA MUNICIPALITÉ PAR TAXE LOCALE

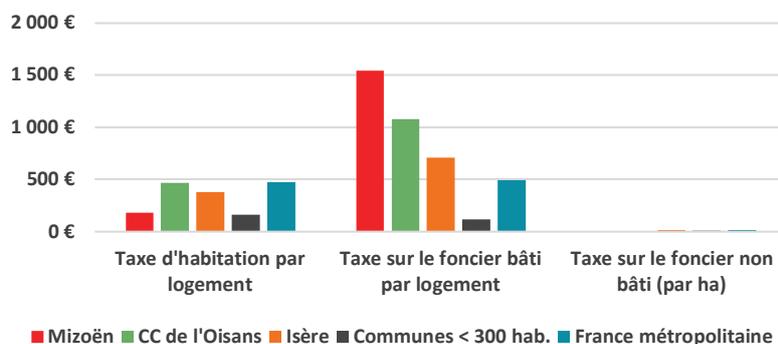
	Taxe d'habitation				Taxe foncière			
	2016	2017	2018	Evo.	2016	2017	2018	Evo.
Mizoën	18,38	18,38	18,38	0%	56,28	56,28	56,28	0%
CC de l'Oisans	20,19	20,23	20,51	2%	25,67	26,13	26,46	3%
Isère	10,73	10,54	10,66	-1%	18,48	18,62	18,77	2%
Communes < 300 hab.	12,01	11,41	11,45	-5%	11,02	11,19	11,23	2%
France métropolitaine	13,04	12,52	12,57	-4%	14,30	14,45	14,50	1%

Direction Générale des Collectivités Territoriales, 2016-2018

Le taux de la taxe d'habitation pour Mizoën est de 18,38 en 2016, contre 18,38 en 2018. Le taux de cette taxe locale est donc resté stable sur la période.

Au niveau national, l'accroissement des recettes liées aux impôts locaux est principalement dû à l'augmentation des bases d'imposition (valeur locative). Ainsi, l'effet des taux est proche de 0, même si des différences notables existent d'une commune à l'autre.

## 2 PRODUITS DES IMPÔTS LOCAUX PAR HABITANT



Direction Générale des Collectivités Territoriales, 2016-2018

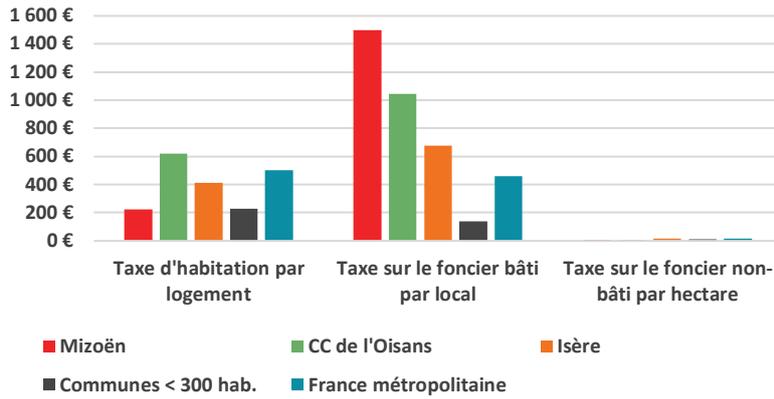
Les recettes par habitant de la taxe sur le foncier bâti sont de 1 540€ pour Mizoën, contre 115€ pour la moyenne des communes de moins de 300 habitants.

### Le saviez-vous ?

Les impôts et taxes par habitant augmentent avec la taille de la commune. Rapportés au nombre d'habitants, les impôts sont ainsi trois fois plus élevés dans les villes de plus de 20 000 habitants que dans les communes de moins de 500 habitants.

## 3

## VALEUR LOCATIVE MOYENNE (TH ET TB)



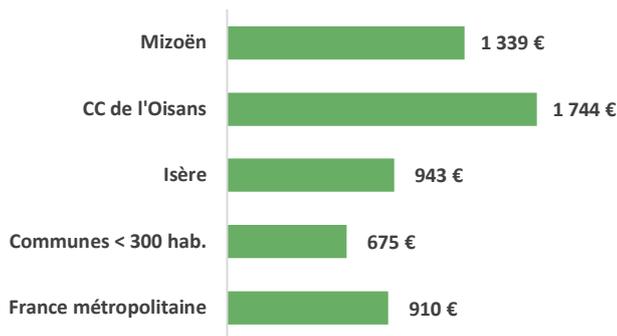
Direction Générale des Collectivités Territoriales, 2016-2018

Pour le calcul de la taxe d'habitation, la valeur locative moyenne par logement pour Mizoën est de 224€, contre 619€ pour les communes de la CC de l'Oisans.

La valeur locative (= loyer théorique que le bien pourrait produire) conditionne le montant des impôts locaux. Elle est calculée à partir des conditions du marché locatif de 1970 pour les propriétés bâties et de celui de 1961 pour les propriétés non bâties. Cela peut expliquer un écart notable avec la valeur locative réelle.

## 4

## POTENTIEL FISCAL PAR HABITANT



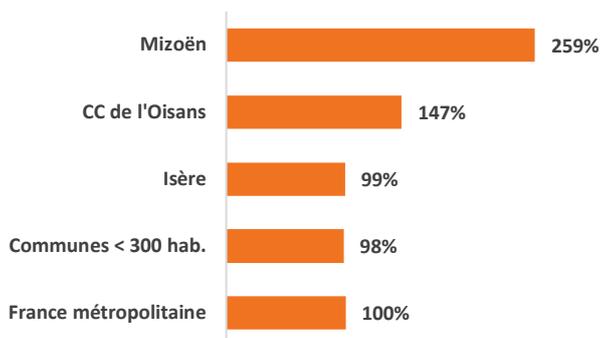
Direction Générale des Collectivités Territoriales, 2016-2018

En 2018, le potentiel fiscal par habitant est de 1 339€ pour Mizoën, contre 943€ pour les autres communes du département.

En cohérence avec les autres indicateurs de recettes, le potentiel fiscal est plus important dans les territoires les plus peuplés. Il est ainsi logique que les impôts locaux soient généralement moins importants dans les petites communes.

## 5

## COEFFICIENT MOBILISATION POTENTIEL FISCAL



Direction Générale des Collectivités Territoriales, 2016-2018

En 2018, le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal est de 259% pour Mizoën, contre 147% pour les communes de la CC de l'Oisans.

Un coefficient supérieur à 100% signifiera un plus fort appel à la fiscalité qu'en moyenne au niveau national. Cet indicateur reste toutefois à prendre avec précaution : les communes aux bases d'impositions plus faibles doivent appliquer des taux plus élevés pour obtenir des recettes équivalentes.

# 5 - INVESTISSEMENT



## Les questions à se poser

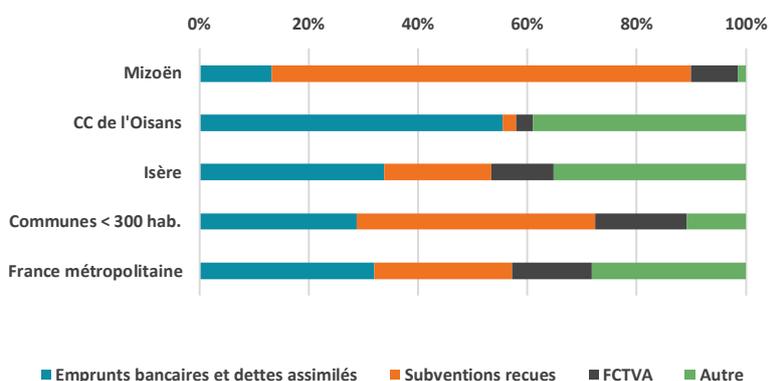
La collectivité est-elle un fort investisseur ? Quelles sont les ressources de la collectivité pour investir ?

**Recettes d'investissement** : recettes destinées au financement des dépenses d'investissement. Elles comprennent plusieurs types de ressources : subventions d'investissement, dotation globale d'équipement (DGE), Fond de Compensation de la TVA (FCTVA), emprunts, produit de la vente du patrimoine, autofinancement par la collectivité, autres subventions, dons et legs...

**Dépenses d'investissement** : opérations qui se traduisent par une modification de la valeur du patrimoine de la collectivité (= dépenses d'équipement). Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts et diverses dépenses ayant pour effet de réduire les fonds propres (reprises ou reversements, moins value...).

**Dépense d'équipement** : achat de terrains, constructions (ex. stade, école...), aménagements de bâtiments, travaux d'infrastructures...

## 1 RESSOURCES D'INVESTISSEMENT PAR TYPE

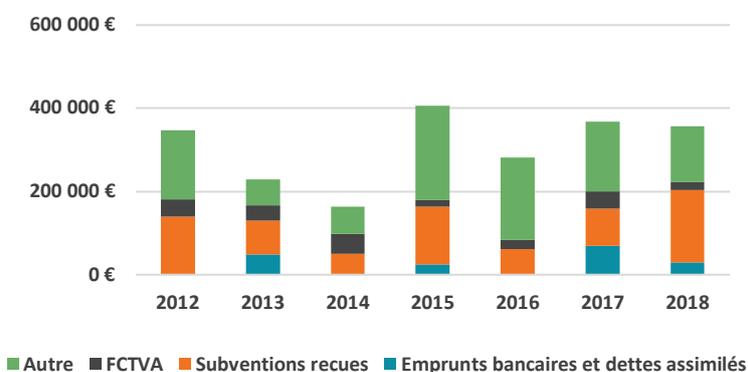


En 2018, les emprunts représentent 13% des ressources d'investissement de la commune, contre 77% pour les subventions reçues ou 9% pour le FCTVA.

Le niveau de mobilisation du FCTVA dépend du type de dépenses (remboursement possible ou non de la TVA). Les subventions reçues dépendent également du type de dépenses, mais aussi de la capacité de la commune à mobiliser des financements extérieurs.

Balance comptable des collectivités, 2018

## 2 ÉVOLUTION DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT PAR TYPE



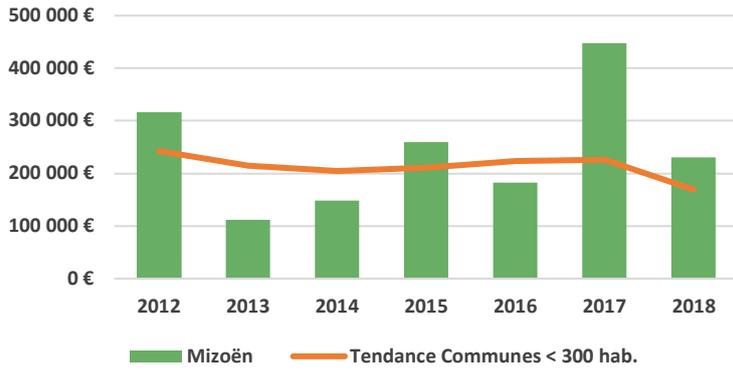
En 2018, les ressources d'investissement sont de 357 193€ pour Mizoën, contre 307 646€ en moyenne chaque année entre 2012 et 2018. Sur la période, le montant cumulé des ressources d'investissement est de 2 153 522€

A noter qu'au niveau national, une tendance baissière est enregistrée depuis 2012 pour les communes (-11%). Toutefois, celle-ci ne touche pas la strate des moins de 300 habitants, qui ont vu leurs ressources d'investissement augmenter légèrement (+1%).

Balance comptable des collectivités, 2018

3

### DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT DE 2012 A 2018



Balance comptable des collectivités, 2012-2018

Entre 2012 à 2018, les dépenses d'équipement pour Mizoën sont de 242 845€ chaque année en moyenne, soit 927€ par habitant, contre 919€ pour les communes de la CC de l'Oisans ou 333€ pour la moyenne des communes de moins de 300 habitants.

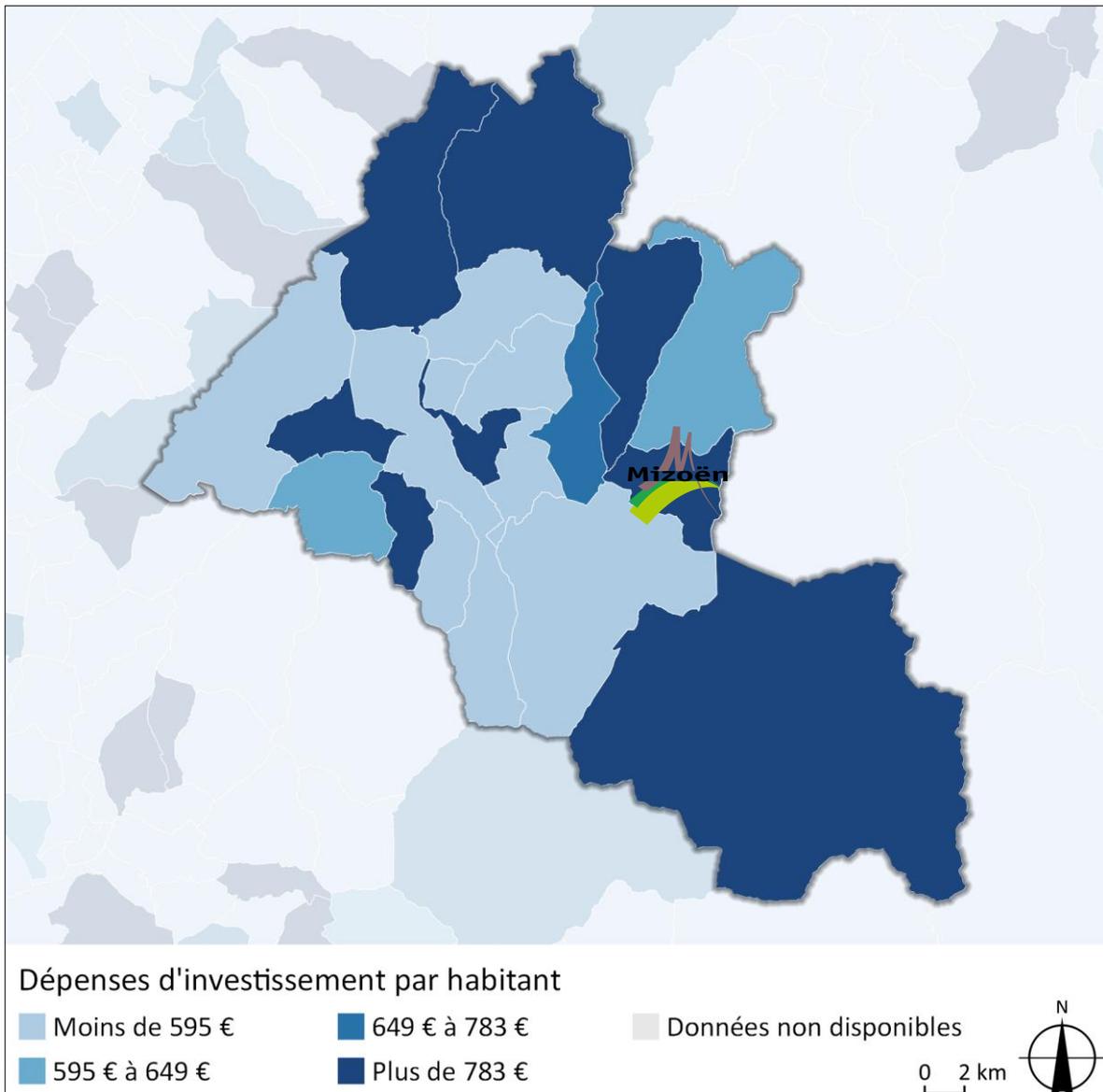
**Le saviez-vous ?**

Depuis 2016, les dépenses d'équipement réalisées par les communes et leurs groupements repartent à la hausse. Toutefois, celle-ci ne permet pas de rattraper les niveaux de 2007 (avant la crise) ou de 2013.

4

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR HABITANT

CC de l'Oisans



Balance comptable des collectivités, 2018

# 6 - DETTE ET AUTOFINANCEMENT



## Les questions à se poser

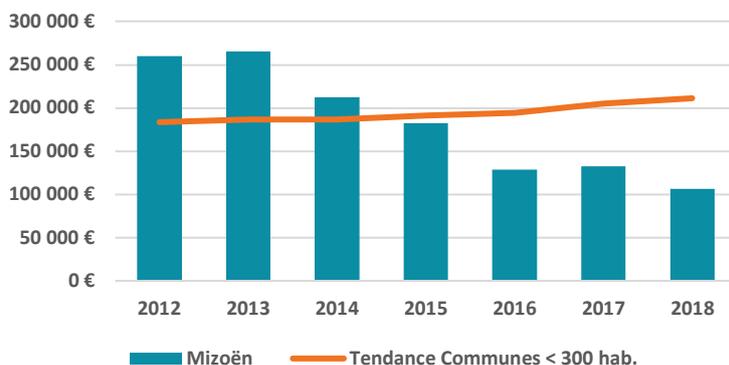
La collectivité est-elle en mesure d'investir à partir de ses fonds propres ? Est-elle endettée ? Quelle est sa marge d'action ?

**Encours de dette** : montant total restant dû au 31 décembre par la collectivité. L'encours de la dette ne doit pas être confondu avec l'annuité de la dette, composée du montant des intérêts payés et du capital remboursé sur l'année.

**Capacité de désendettement** : rapport entre l'épargne et l'encours de la dette de la collectivité. Il permet de déterminer le nombre d'années (théorique) nécessaire pour rembourser l'intégralité du capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute

**Capacité d'autofinancement (CAF)** : capacité d'une collectivité à réaliser des investissements à partir de ses ressources propres (= épargne). La CAF brute ne soustrait pas le remboursement en capital des emprunts, contrairement à la CAF nette.

## 1 L'ENCOURS DE LA DETTE DE 2012 A 2018



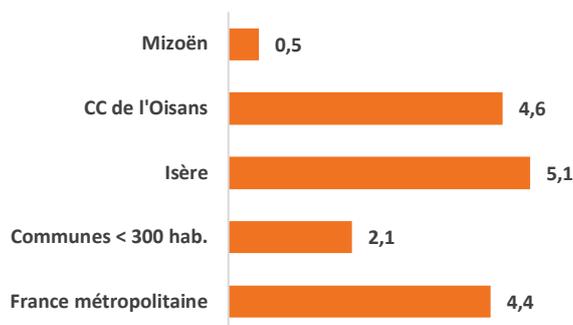
Balance comptable des collectivités, 2012-2018

Au 31 décembre 2018, l'encours de la dette est de 106 456€ pour Mizoën, soit 406€ par habitant, contre 469€ pour la moyenne des communes de moins de 300 habitants. Par ailleurs, les charges financières (coût de la dette) sont de 2 647€ en 2018, soit 0,5% du budget de fonctionnement (2,1% pour la moyenne des communes de moins de 300 habitants).

### Le saviez-vous ?

L'emprunt peut financer toutes les dépenses d'investissement, mais le remboursement de la dette (hors intérêt) provient de recettes propres.

## 2 CAPACITÉ DE DESENETTEMENT - EN ANNÉES



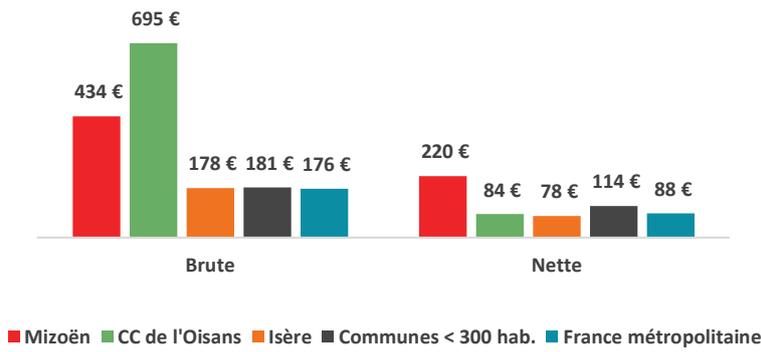
Balance comptable des collectivités, 2018

Le niveau d'épargne (= capacité d'autofinancement brute) de la commune lui permet de rembourser théoriquement sa dette en 0,5 année.

La capacité d'autofinancement (CAF) correspond à l'excédent dégagé en fonctionnement. Elle permet de rembourser la dette (= CAF brute). Le surplus s'ajoute aux recettes d'investissement (dotations, subventions, plus-values de cession) pour financer les dépenses d'équipement. Ce montant représente le financement disponible de la commune (= CAF nette).

3

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT PAR HABITANT



En 2018, la capacité d'autofinancement brute est de 434€ par habitant pour Mizoën, contre 178€ pour les autres communes du département.

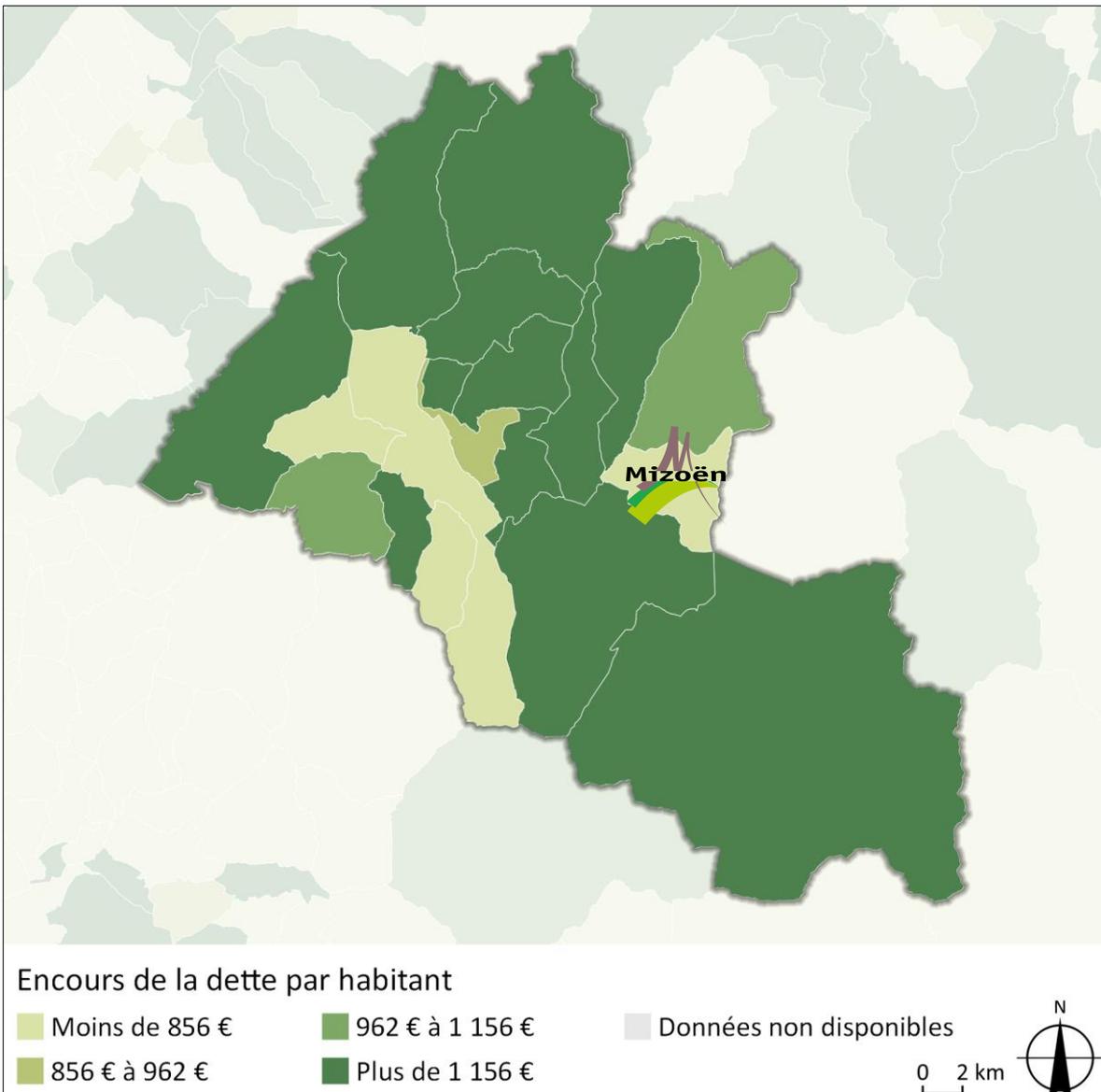
Au niveau national, la capacité d'autofinancement brute est en hausse pour toutes les communes depuis 2016 (dont +9% pour les moins de 300 habitants). Pour Mizoën, elle est passée de 198 997€ en 2016 à 204 116€ en 2018.

Balance comptable des collectivités, 2018

4

ENCOURS DE LA DETTE PAR HABITANT

CC de l'Oisans



Balance comptable des collectivités, 2018

# MON TERRITOIRE - GLOSSAIRE

Pour toute question ou précision sur un indicateur, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre !

**Famille** : Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

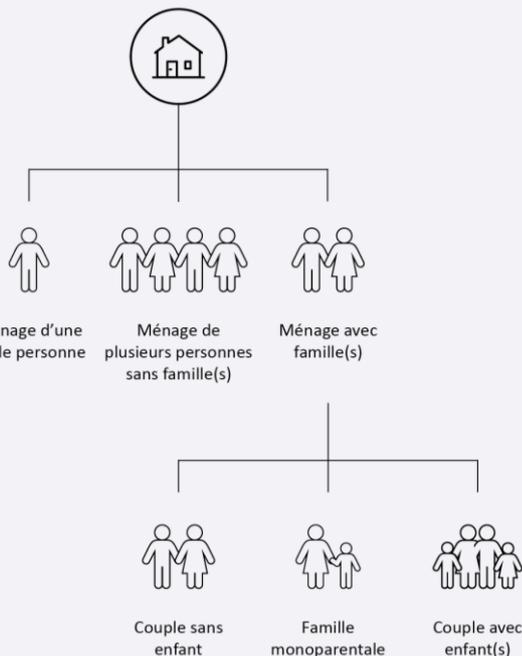
Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

**Ménage** : De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

**Logement vacant** : Logement inoccupé qui est soit proposé à la vente ou à la location, soit gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire.

**Résidence principale** : Habitation occupée de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes d'un même ménage.

## Les catégories de ménages



## Les catégories socio-professionnelles



**Agriculteurs exploitants**

**Artisans, commerçants, chefs d'entreprise**

**Cadres, professions libérales et professions intellectuelles supérieures**  
Professionnels de santé libéraux, professionnels juridiques et techniques libéraux, cadres d'entreprises, cadres de la fonction publique...

**Professions intermédiaires**

Professions intermédiaires administratives, commerciales, de l'enseignement, de la santé et de la fonction publique, techniciens, contremaîtres...

**Employés**

Agents de service de la fonction publique, militaires, policiers, employés administratifs d'entreprise, employés de commerce...

**Ouvriers**

Ouvriers industriels, artisanaux, agricoles, chauffeurs...

**Retraités**

**Autres personnes sans activité professionnelle**

Élèves, étudiants, hommes/femmes au foyer

**MWh** : Symbole de Mégawattheure, unité de mesure de l'énergie, qui correspond à la puissance d'un mégawatt actif pendant une heure.

**Actif** : Un actif est une personne qui est en capacité de travailler. Un actif occupé est une personne qui a un emploi. Ainsi, la **population active** regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

**Taux de chômage** : Le chômage représente l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, privées d'emploi et en recherchant un. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours faciles à établir. En France il y a deux sources statistiques principales sur le chômage ;

- Chômeur = chômeur selon l'enquête nationale réalisée par l'INSEE
- Personne en recherche d'emploi = personne qui s'est inscrite à Pôle Emploi

**Travail à temps partiel** : Mode de travail qui peut être mis en place à l'initiative de l'employeur ou du salarié, impliquant une durée de travail inférieure à la durée légale (35h).

**Entreprises (répertoire SIRENE)** : Les entreprises enregistrées au sein du répertoire SIRENE sont en fait des « établissements productifs ». Le caractère productif d'un établissement est déterminé en fonction de la catégorie juridique et de l'activité, et dans certains cas de l'effectif. Il se rapproche de la notion du caractère marchand de la comptabilité nationale.

# FINANCES - INDEX DES INDICATEURS

Les modalités de calcul de chaque indicateur, à partir de la balance comptable des collectivités, sont précisées ci-après. Pour toutes questions, n'hésitez également pas à nous contacter directement !

## Charges de fonctionnement

**Achats et charges externes** : débit net des comptes 60, 61 et 62 (sauf 621).

**Charges financières** : débit net du compte 66.

**Charges de fonctionnement** : débit net des comptes de la classe 6 (y compris 609, 619, 629, 6419, 6459, 6479)

**Charges réelles de fonctionnement** : débit net des comptes de classe 6 – (sauf 6741, 675, 676, 68)

**Contingents** : débit net du compte 655

**Charges de personnel** : débit net des comptes 621, 631, 633 et 64.

**Subventions versées** (=dépenses d'intervention) : débit net du compte 657

**Etudes / prestations de services** : débit net du compte 604

**Energies / fluides** : débit net du compte 60621, 60611, 60612 et 60622

**Entretien et réparations** : débit net du compte 615

**Déplacements, missions et réceptions** : débit net du compte 625

**Indemnités, frais de mission et de formation des élus** : débit net du compte 653

## Recettes de fonctionnement

**Total des recettes de fonctionnement** : crédit net des comptes de la classe 7 (y compris 70389, 739 et 7419)

**Recettes de fonctionnement réelles** : crédit net des comptes de classe 7 (sauf 775, 776, 777, 78)

**Impôts locaux** : crédit net du compte 731, 7323 - débit net des comptes 739117, 73923

**Autres impôts et taxes** : crédit net du compte 73 (sauf 731, 732 et 739).

**Ventes, prestations de service** : crédit net du compte 70

**Dotations et participations** : crédit net du compte 74

**DGF** : crédit net du compte 741.

**Redevances. et recettes d'utilisation du domaine public** : crédit net du compte 703

**Vente de marchandises et de produits** :  
crédit net du compte 701, 702 et 707

**Prestations de services et études** : crédit net du compte 705 et 706

**Autres recettes de fonctionnement** : crédit net du compte 704 et 708

## Investissement

**Total des emplois d'investissement** : débit des comptes de classe 1 (sauf 11 et 12), 2 et des comptes 39, 481, 49 et 59

**Dépenses d'équipement** : débit des comptes 20, 21 et 23 -  
Crédits des comptes 237 et 238

**Remboursement d'emprunts et dettes assimilés** : débit des comptes 163, 164 (sauf 16449 et 1645), 1671, 1672, 1675, 1678 et 1681

**Charges à répartir** : débit du compte 481

**Immobilisations affectés, concédées** : débit des comptes 18, 22 et 24

**Subventions d'équipement versées** : débit du compte 204

**Total des ressources d'investissement** : crédit des comptes 102 (sauf 1027, 10229), 13 (sauf 139), 231, 232, 26 (sauf 269), 27 (sauf 279), 454, 456, 457, 458 + crédit net du compte 775 + crédit du compte 16 (sauf 16449, 166, 1688, 169)

**Emprunts bancaires et dettes assimilés** : crédit des comptes 163, 164 (sauf 16449 et 1645), 1671, 1672, 1675, 1678 et 1681

**Subventions reçues** : crédit des comptes 13

**FCTVA** : crédit des comptes 10222

## Autofinancement - Dette

**Capacité d'autofinancement (CAF) brute** : crédit net des comptes de la classe 7 - débit net des comptes de la classe 6 + débit net des comptes 675, 676 et 68 - crédit net des comptes 775, 776, 777 et 78.

**Capacité d'autofinancement nette** : CAF brute - Débits des comptes 163, 164 (sauf 16449 et 1645), 1671, 1672, 1675, 1678, 1681 et 1682

**Encours total de la dette au 31/12** : solde créditeur du compte 16 (sauf 166, 1688 et 169)

**Cout de la dette** : solde créditeur des comptes 166, 1688 et 169

**Remboursement en capital pour l'année** : débit net du compte 163, 164 (sauf 16449 et 1645), 1671, 1672, 1675, 1678, 1681 et 1682

